

INSCRIPTION REINSCRIPTION

- Formulaire d'inscription
- Droit à l'image
- Règlement intérieur
- Certificat médical
- Paiement

MERCI D'ECRIRE EN LETTRES CAPITALES

ELEVE		
<u>Nom</u> :	<u>Prénom</u> :	Garçon <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/>
<u>Date de naissance</u> :	<u>Téléphone des parents</u> (si majeur, numéro de tel. personnel)	
	Parent 1 :	Parent 2 :
<u>Adresse</u> :		
<u>Code postal</u> :	<u>Ville</u> :	CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE (valable 3 ans)
<u>Email des parents</u> (si majeur, email personnel) :		
<u>Personne à prévenir en cas d'urgence</u> :	Nom et Prénom :	Tel.:
CHOIX DES ACTIVITES		
<u>INTITULE DU COURS</u>		
<u>JOUR</u>		
<u>HORAIRE</u>		

- L'inscription est prise en compte uniquement lorsque le dossier est complet et les paiements effectués.
- Toutes sommes versées au titre de l'adhésion et des cotisations restent acquises à l'ADC et ne sont en aucun cas remboursables. Toute année scolaire entamée est due.
- Quelle que soit la discipline choisie, une tenue adaptée est nécessaire à la demande des professeurs.
- Si un gala de fin d'année est organisé, une participation aux frais pour les costumes vous sera demandée. 1 cours d'essai gratuit

- ◆ J'autorise / Je n'autorise pas mon enfant à rentrer seul après les cours de danse
- ◆ J'autorise / Je n'autorise pas mon enfant à participer au gala de fin d'année
- ◆ J'ai lu et j'approuve le règlement intérieur (disponible sur notre site)

Durée du cours	1 ^{ère} activité	2 ^e / 3 ^e activité
Danse 1H	227€	167€
Danse 1H15	249€	189€
Danse 1H30	271€	211€
FITNESS : Pilates, Renfo + stretching	179€	119€

(Si plusieurs cours par semaine de durées différentes, le tarif sera calculé sur la base de la 1^{ère} activité la plus longue)

Frais d'adhésion (50% de réduction si renouvellement)

15€ Conflanais (soit 7,50€)

20€ Hors Conflans (soit 10€)

MONTANT TOTAL (cotisation + adhésion) :

Paiement en espèces

Paiement par chèque(s) (possibilité en 3 fois)

Ordre : « Académie de Danse de Conflans »

Fait à Conflans, le

Signature du représentant légal de l'élève mineur ou de l'élève majeur :

L'ADC ne pourra en aucun être tenue pour responsable des vols ou pertes d'effets personnels survenus dans les locaux de Studi-Au ou lors d'activités extérieures organisées.